

lique voulant régler jusqu'aux appétits de ses sujets, et surtout ne voulant pas perdre son or, ne savait où donner de la tête. C'est ce qui ressort des avis opposés de ses ministres.

Les autorités de Canton consultées en 1832 répondirent : « Les vagabonds qui, au détriment de leur santé et de leur vie, fument l'opium et ne veulent écouter aucun conseil, ne méritent aussi aucune pitié. Mais la perte d'argent est considérable et sous ce rapport le mal est grand. » Ils terminent, après avoir discuté les mesures proposées, en disant qu'ils ne savent quel conseil donner et ne connaissent aucun moyen exécutable.

Hou-Naetse, autrefois gouverneur de Canton et vice-président du collège des sacrifices, dit dans son rapport : « Plus la défense sera sévère, et plus le mal s'étendra. Sous le règne de Kieu-Lung, l'opium, admis en payant un droit modéré, était échangé contre le thé et d'autres marchandises. Depuis la prohibition, on ne peut plus faire cet échange ; on l'achète secrètement et on le paye argent comptant. Autrefois les étrangers apportaient leur argent en Chine, et c'était la source de notre richesse, maintenant ils n'en apportent plus, mais exportent le nôtre ; de manière que le *Tael* d'argent pur, qui valait autrefois 1000 livres, en vaut aujourd'hui 1200 à 1300. Il en résulte que tous les régisseurs du sel sont ruinés, car on paie le sel en monnaie, et eux payent au trésor en lingots.

« On propose de cesser tout commerce avec l'étranger, pour couper le mal dans sa racine. Certainement la dynastie peut se passer des quelques millions que rapportent les douanes. Mais, depuis 1000 ans, les peuples de l'Occident ont trouvé ce marché ouvert, les Anglais seuls sont les marchands d'opium, il serait injuste de repousser tous les autres pour se débarrasser de ces derniers. Combien de cent mille hommes